

## RECENSIONS

**I) Recensions publiées :** La Jaune et la Rouge publie des recensions :

- d'ouvrages écrits sur des **polytechniciens** (l'auteur du livre et celui de la recension ne sont pas nécessairement X),
- d'ouvrages écrits par des **polytechniciens** (l'auteur de la recension n'est pas nécessairement un X),
- d'ouvrages n'entrant pas dans les catégories précédentes, mais dont la recension est écrite par un **polytechnicien**.

**II) Marche à suivre par les auteurs souhaitant voir publier dans La Jaune et La Rouge un article à propos d'un livre récemment paru**

II.1) Adresser à La Jaune et La Rouge ( AX 5, rue Descartes 75005 PARIS), un exemplaire du livre (qui sera conservé à la bibliothèque de l'AX, puis envoyé à celle de l'Ecole) et envoyer par courriel une photo sous format jpg de la couverture, à l'adresse :

[jaune-rouge@amicale.polytechnique.org](mailto:jaune-rouge@amicale.polytechnique.org)

II.2) Envoyer par courriel à la même adresse une « recension » établie par un lecteur, de préférence polytechnicien, sous forme d'un fichier WORD ne dépassant pas 2000 caractères (blancs compris).

La recension comporte deux volets :

- Le premier décrit sommairement le contenu du livre (de quoi est-il question dans cet ouvrage),
- Le second montre ce qui fait l'intérêt du livre, sa « valeur ajoutée », son « plus » culturel ou son originalité (pourquoi lire cet ouvrage).

**III) Observations pratiques :**

III.1) La rédaction se réserve le droit d'adapter la recension proposée aux contraintes de la revue, en particulier si le texte proposé est trop long ou si telle ou telle phrase était en contradiction avec la charte de la revue. Elle peut décider de ne pas publier une recension.

III.2) La rédaction fera en sorte de publier dans les meilleurs délais les recensions acceptées et éventuellement mises en forme, compte tenu de l'espace disponible et du nombre de recensions en attente de publication.

Pour éviter tout délai inutile, les auteurs sont invités à respecter le mieux possible les consignes ci-dessus, l'absence d'un élément induisant des délais supplémentaires.